

Confédération en retirant au puissant gouvernement fédéral centralisé les pouvoirs qu'il possède, il en résultera dix nations, dix États balkanisés, et finalement la nation se dissoudra.

**Une voix:** Vous exagérez.

**M. Woolliams:** Mon ami dit que j'exagère. Il devrait savoir ce que signifie l'exagération, car il est passé maître dans le domaine de l'exagération et de l'imagination. Je ne désire pas m'engager dans une discussion avec lui, et peut-être prendra-t-il patience. J'ai écouté ses vues; elles m'ont beaucoup appris. J'admets qu'il ne partage pas mon opinion. Je suis né et j'ai été élevé dans une province autre que la sienne et qui possède une culture différente. Nous autres, nés dans l'Ouest du Canada, possédons notre culture, nos traditions et notre héritage. N'avons-nous pas le droit de faire valoir nos vues au sujet de la Confédération? Ce Canada n'est-il pas un seul pays? Le débat ne sera-t-il qu'unilatéral? N'exposera-t-on qu'une seule doctrine et non les deux côtés de la médaille? Comment pouvons-nous alors assurer l'unité du pays? Si nous pensons tous de la même façon, il n'existe plus alors aucune pensée. Voilà ma réponse.

Étudions ce qui s'est produit en réalité. Je dis et j'affirme que le gouvernement actuel—et c'est peut-être un langage très fort—a assassiné le Canada et il agit maintenant comme porteur honoraire à ses obsèques.

**Une voix:** Ma foi...

**M. Woolliams:** Quelqu'un dit: «Ma foi...». Je veux dire cet après-midi—car c'est maintenant l'après-midi—qu'aux yeux des gens de l'Ouest, le gouvernement s'est amusé à jouer aux puces. Vous vous demandez ce que je veux dire? Les deux champions de ce jeu de puces sont le premier ministre actuel et M. Lesage. Comme des puces, ils sautent dans certains programmes économiques fédéraux, puis en ressortent avec le même élan.

Nous avons certains programmes dont la solidité est avérée, tels le programme relatif aux travaux d'hiver, le programme de formation professionnelle, et même l'assurance-chômage. Traitons de l'assurance-chômage. Lorsqu'elle a été présentée à la Chambre des communes pour la première fois durant l'administration de R. B. Bennett, on a prétendu que cette loi était anticonstitutionnelle. Cependant, après qu'un changement eut été apporté à la constitution, l'assurance-chômage a pris force de loi et s'est appliquée à tous les Canadiens.

Je parlerai de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, mais il est certain que sous un régime confédératif, les faits qui s'appliquent à tous les Canadiens et qui ne

[M. Woolliams.]

préoccupent pas uniquement la province de Québec, l'Alberta ou l'Ontario sont d'importance nationale. Parfois, nous devons obtenir l'assentiment des provinces à cause des termes de la loi, mais je soutiens qu'un gouvernement qui conclut des ententes avec M. Lesage ou tout autre premier ministre pour renoncer à des programmes qui se sont révélés satisfaisants assassine son pays et assiste comme porteur honoraire aux funérailles.

**M. Pepin:** Ces paroles retomberont sur vous.

**M. Woolliams:** J'entends mon honorable ami parler. Les libéraux n'aiment pas ce que je dis, parce que c'est vrai. Je traiterai de mon deuxième point, soit la constitution. Le chef de l'opposition a posé une question hier au premier ministre et celui-ci, je crois, a répondu que la nouvelle formule d'amendement à la constitution était celle qu'avait proposée l'honorable Davie Fulton, ancien ministre de la Justice.

Je prétends que c'est faux, au point de vue théorique et juridique. Je vois le ministre des Transports me regarder. Je prétends qu'il est un des théoriciens de la Chambre et je crois qu'il pourrait consulter la loi et se rendre compte que sous ce rapport la réponse du premier ministre était inexacte. Je n'en dis pas davantage. Je ne crois pas que le premier ministre ait délibérément tenu des propos inexacts. Je prétends qu'au point de vue théorique, la formule a été modifiée. C'est ma première accusation.

**L'hon. M. Pickersgill:** L'honorable député m'a posé une question et s'il veut bien m'indiquer la page, j'y répondrai. L'honorable député pourrait-il m'indiquer la page du compte rendu?

**M. Woolliams:** Je pense peut-être à une autre question, mais c'est ce qu'il m'a semblé hier.

**L'hon. M. Pickersgill:** J'ai écouté le premier ministre et je voudrais lire exactement ses paroles.

**M. Woolliams:** Lisons ce qu'il a dit.

**L'hon. M. Pickersgill:** Si quelqu'un peut trouver la page plus vite que je ne le puis...

**M. Woolliams:** De toute façon, donnez-nous votre interprétation.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je ne veux pas en donner une interprétation. Je veux lire le texte.

**M. Woolliams:** Si l'honorable député de Bonnavista-Twillingate veut faire un discours